Parc national des Ecrins

Conseil d'Administration du 27 février 2015

Résolution n° 2015/07 – CA

Projet « Grand Tour des Ecrins »

Le Conseil d'administration,

Vu le budget 2015 adopté par le Conseil d'administration,

Vu le rapport présenté par le directeur,

1. Approuve le projet « Grand Tour des Ecrins » qui répond s'inscrit dans l'orientation 4.2 « Optimiser la qualité et le maillage des infrastructures d'accueil » de la Charte du Parc national des Ecrins.

2. Approuve le calendrier de réalisation du projet : juin 2015 – juin 2018

3. Approuve le plan de financement de l'opération inscrite au budget :

Ressources Aides publiques	Montant T.T.C.	%
FEDER POIA	561 317 €	50 %
FNADT (CIMA)	168 395 €	15 %
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	168 395 €	15 %
Sous-total des aides publiques	898 107 €	80 %
Auto-financement (masse salariale)	224 527 €	20 %
Total TTC	1 122 634 €	

4. Sollicite une aide financière de 561 317 euros auprès de la Région PACA en tant qu'autorité de gestion du FEDER POIA, de 168 395 euros auprès de l'État et 168 395 euros auprès de la Région PACA dans le cadre de la mise en œuvre de la CIMA.

5. Autorise le directeur à déposer les demandes de financement et toutes pièces nécessaires à l'instruction des dossiers.

Le Président

Christian PICHOUD

Le Directeur

Bertrand GALTIER

Parc national des Ecrins | Domaine de Charance • 05000 Gap
Tél. +33 (0)4 92 40 20 10 • Fax : +33 (0)4 92 52 38 34
www.ecrins-parcnational.fr • info@ecrins-parcnational.fr